



**FOIRE RURALE DE LAVOUR  
DIMANCHE 5 MAI 2024**

Madame, Monsieur

Le Comice Agricole de Lavour, en collaboration avec la Mairie de Lavour, organise sa traditionnelle Foire Rurale de Lavour.

Cette manifestation regroupant maraîchers, horticulteurs, produits du Terroir, métiers d'autrefois, artisanat d'art, exposition de barbecues et animations pour enfants se déroulera au cœur de la ville de 9h à 18h. Cette Année aura lieu un concours de cuisson de côte de bœuf au barbecue.

Si vous souhaitez participer à cette foire, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner **avant le 17 AVRIL 2024**, le coupon réponse ci-dessous dûment complété, signé et accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC. Le paiement des emplacements devra être **impérativement réglé** avant la manifestation.

Le tarif est de 2 euros le mètre linéaire. Tous les stands seront en extérieur.

Votre inscription ne sera effective qu'à réception du dossier complet à l'adresse suivante :  
Comice Agricole de Lavour – chez Mr FAUCHERON – 138 Chemin d'En Berti – La Briardière – 81500 MARZENS.

En espérant votre présence le 05 mai, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Président du Comice Agricole de Lavour



Bernard Faucheron

**Bulletin d'inscription Foire Rurale de Lavour - Dimanche 5 mai 2024**

NOM : .....PRENOM : .....  
 Raison Sociale de l'Entreprise : .....N°SIRET : .....  
 Activité : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Téléphone : ..... Mail : .....  
 N° Police assurance responsabilité civile et compagnie d'assurance pour 2024 : .....  
 .....  
 Nombre de mètres demandés : .....x 2 euros = .....

Les exposants pourront se présenter à partir de 06h00 et au plus tard à 08h30.

Après 08h30, l'emplacement sera considéré vacant et éventuellement attribué à un autre exposant.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas de non présence de l'exposant.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement en cas de force majeure indépendante de sa volonté (fortes intempéries...). Dans ce cas, les sommes perçues seront remboursées intégralement.

Le Comice Agricole de Lavour ne sera en aucun cas responsable des pertes, dommages, détériorations ou vols subis par les exposants quelles qu'en soient les causes. Les objets exposés sur les stands demeurent sous l'entière responsabilité des propriétaires, à leurs risques et périls.

Le site de la foire ne disposera d'**aucun conteneur poubelle, chaque exposant devra impérativement emporter ses déchets.**

A .....,le.....  
Signature